

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **17 juin 2022** à **19h30**

N° délibération
D2022-05-02

Date de convocation
10 juin 2022

Date d'affichage
10 juin 2022

Nombre de conseillers				
En exercice	Présents	Absents excusés	Absent	Votants
13	11	2		13

Étaient présents

M. WOLLJUNG Serge	M. GIRARD Guy	Mme KRÄWER Alice
Mme MARTIGNON Sonia	Mme CAISSUTTI Claudie	
M. POINSIGNON Gilles	M. MARTIN Michel	
Mme LUBNAU Dominique	Mme WAGNER Mirèse	
M. FALLITTO Giovanni	M. BOULANGE Philippe	

Étaient absents excusés

M. MULLER Jean-Marie	Pouvoir à M. POINSIGNON Gilles
Mme PECYNA Carole	Pouvoir à M. WOLLJUNG Serge

Objet : **Lotissement Clos du Pré la Dame : mandatement d'une agence immobilière**

VU la demande de permis d'aménager PA 057 654 20 M0001 déposée le 20 juillet 2020 ;

VU l'arrêté du 20 octobre 2020 accordant le permis d'aménager n° PA 057 654 20 M0001 pour la réalisation du lotissement du « Clos du Pré la Dame » ;

VU l'arrêté du 20 juillet 2021 accordant le permis d'aménager modificatif n° PA 057 654 20 M0001-M01 ;

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de faire appel à un mandataire pour la vente des lots 1 à 8 du lotissement Clos du Pré la Dame. Il propose de donner mandat de vente, sans exclusivité, à l'agence immobilière NOVADIMM dont le siège social se situe 48 avenue Foch 54000 Nancy.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE** de donner mandat de vente, sans exclusivité, à l'agence immobilière NOVADIMM, dont le siège social se situe 48 avenue Foch 54000 Nancy, pour la vente des lots 1 à 8 du lotissement Clos du Pré la Dame.

Fait à Silly-sur-Nied, le 17 juin 2022

Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied



Signature et cachet